

La banalisation, une menace pour l'agriculture bio ?

Gil Kressmann

**Elle sera de plus en plus concurrencée
par la conventionnelle et les importations.**

LE BIO, C'EST
3,5 % DE LA CONSOMMATION
ALIMENTAIRE
TOTALE
DES FRANÇAIS

L'agriculture dite « conventionnelle » est accusée de tous les maux : productiviste, intensive, industrielle, nuisible à la santé et au goût, polluante, financière... L'alternative ? Ce serait l'agriculture biologique qui aurait toutes les vertus : paysanne, naturelle, écologique, bonne pour la santé, l'environnement, le goût, issue du travail de petits producteurs qui ne recherchent pas le profit et qui vendent en direct au consommateur. Soumis à une pression médiatique considérable hostile à l'agriculture conventionnelle, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à se « convertir » à l'alimentation bio. Les achats d'aliments biologiques progressent à un rythme soutenu depuis plusieurs années. En France, ce marché est évalué en 2017 à 8,3 milliards d'euros. La consommation de produits bio reste néanmoins à un niveau encore relativement modeste : 3,5 % de la consommation alimentaire totale des Français mais contre 1 % seulement en 2005. En une dizaine d'années, on est ainsi passé d'un marché de produits de niche impliquant principalement des consommateurs militants à un marché de grande consommation obéissant aux lois du marketing et de la concurrence. La place prise par la grande distribution sur ce marché illustre le changement de paradigme auquel les producteurs de bio sont maintenant confrontés. Ainsi, les grandes surfaces alimentaires représentent 45 % des achats effectués par les consommateurs, loin devant les chaînes de magasins spécialisées (37 % des achats) et les artisans commerçants (5 %). La vente directe du producteur au consommateur a regagné récemment un peu du terrain perdu : 13 % des achats. Mais sur quelles promesses de bénéfices la dynamique du marché du bio repose-t-elle ? Sont-elles validées et durables ? L'avenir du marché du bio est-il assuré ou pourrait-il être confronté à la menace de sa banalisation ? Qui seront les gagnants et les perdants de cette banalisation si celle-ci n'est pas stoppée ?

5 FACTEURS DE DIFFÉRENCIATION DÉVELOPPÉS PAR LES FILIÈRES BIO

Le développement du marché du bio est devenu soutenu à partir du moment où les acteurs du bio se sont organisés en filières et ont communiqué autour d'un positionnement marketing commun. Ce positionnement a été basé sur la mise en avant de facteurs de différenciation de l'AB particulièrement pertinents par rapport aux attentes des consommateurs et de la société et porté par des campagnes de communication très agressives, pour l'essentiel dirigées contre l'agriculture dite conventionnelle.

Mais que signifie le concept de différenciation ? La différenciation est une « politique produit » par laquelle une entreprise, ou une filière, va différencier son produit vis-à-vis de ceux de la concurrence. Une politique de différenciation permet ainsi de s'affranchir plus ou moins fortement des contraintes d'une situation de concurrence. En quelque sorte, il s'agit de positionner son produit de telle façon qu'il soit ressenti comme tellement unique qu'il se retrouvera en position de force sur son créneau de marché pour imposer des prix plus élevés. Incontestablement, il existe deux arguments essentiels pour justifier le positionnement et l'attraction des produits bio :

- les produits bio sont meilleurs pour la santé,
 - les produits bio sont meilleurs pour l'environnement.
- C'est sur la base de ces deux croyances fortes des consommateurs que se différencie l'alimentation bio par rapport à l'alimentation issue de l'agriculture conventionnelle. Mais ces deux facteurs de différenciation sont-ils pertinents et durables ?¹

5 VALEURS NUTRITIONNELLES DU BIO NE SONT PAS MEILLEURES

Préserver sa santé est devenu la première préoccupation des Français. Un sondage d'octobre 2017² indique que 96 % des Français adhèrent maintenant à l'idée que l'alimentation a un lien direct avec la santé. L'obsession de manger sain peut même être considérée comme un nouveau trouble du comportement alimentaire selon certains nutritionnistes. Or, les bénéfices d'une alimentation bio pour la santé des consommateurs sont très mineurs, voire même contestables. Selon de très nombreux experts, la supériorité nutritionnelle des aliments bio ne devrait plus être revendiquée : « *À part des teneurs plus faibles en protéines dans les céréales bio et des*

¹ Pour plus de détails, lire *Idées reçues et agriculture. Parole à la science* : page 143. Marketing du bio : atouts et enjeux (Presse des Mines).

² Source : Food service vision.

teneurs parfois un peu plus élevées en magnésium, en vitamine C et en polyphénols (mais pas en caroténoïdes) dans certains fruits bio, la valeur nutritionnelle des végétaux bio n'est pas supérieure à celle des produits conventionnels. Le lait bio est souvent plus riche en acides gras poly-insaturés oméga-3, ce qui résulte d'une alimentation privilégiée à l'herbe, également possible en élevage conventionnel ». (Léon Guéguen. Académie d'agriculture de France). Les quelques rares avantages nutritionnels observés sont incapables d'avoir des effets positifs mesurables sur la santé des consommateurs, même pour ceux qui consommeraient exclusivement des produits bio.

MANGER BIO, C'EST ÊTRE ENCORE TRÈS LOIN DU RISQUE ZÉRO

Les aliments bio séduisent parce que les acteurs des filières bio promettent la non utilisation (mais pas l'absence de résidus) de produits chimiques de synthèse au stade de la production. Pourtant, les producteurs bio utilisent, eux aussi, des pesticides pour protéger leurs plantes, des produits chimiques certes, « naturels », mais qui ne sont pas inoffensifs : les pyréthrinés, le soufre, le sulfate de cuivre (qui, à la longue, stérilise les sols), l'huile de neem (soupçonnée d'être un perturbateur endocrinien) ... C'est une réalité dont la majorité des consommateurs n'a pas encore pris conscience parce qu'ils ne sont pas mesurés et analysés, mais pour combien de temps ?

Les produits bio ne sont pas à l'abri d'éventuels accidents sanitaires graves. La crise de 2011 sur des graines germées bio qui a fait plus de 50 morts en Allemagne et a condamné des centaines de personnes à être handicapées à vie est une dramatique illustration de ce type de risques des aliments bio. Puisque la consommation de bio est de plus en plus fréquente et concerne un nombre grandissant de produits et de consommateurs, la probabilité d'occurrence d'accidents sanitaires dans le bio s'accroît dans l'avenir.

Ainsi, le bénéfice santé vanté haut et fort par toutes les filières du bio est plus d'ordre subjectif qu'objectif, ce qui incontestablement fragilise ce facteur de différenciation des produits bio.

De fait, cette perception des bénéfices santé des produits bio est principalement la conséquence du marketing de la peur déployé avec succès par les filières du bio et ses alliés pour éloigner les consommateurs des produits en agriculture conventionnelle. Vis-à-vis des consommateurs, il serait opportun de passer d'une obligation de moyens qui permet aux hommes du

LES PRODUITS BIO
NE SONT PAS À L'ABRI
D'ÉVENTUELS
ACCIDENTS SANITAIRES
GRAVES

marketing de promettre la lune à une obligation de résultats que les consommateurs pourraient juger au cas par cas. La PAC encourage le verdissement de l'agriculture européenne depuis plus de 20 ans. Les industriels de l'agro-alimentaire et la grande distribution incitent les agriculteurs à « verdir » leurs productions avec des cahiers de charges de plus en plus écologiquement contraignants. Les agriculteurs sont donc sensibilisés aux attentes de la société en matière de protection de l'environnement. Toutes les filières agricoles sont maintenant proactives pour développer une agriculture durable, respectueuse de son environnement. Les Etats généraux de l'alimentation sont la preuve de cette mobilisation générale pour transformer le modèle agricole.

Ainsi, le bilan environnemental de l'agriculture conventionnelle est bien meilleur que ne le pensent généralement les consommateurs qui ignorent le plus souvent les progrès importants accomplis par les agriculteurs depuis une vingtaine d'années pour produire de façon plus durable.

Les systèmes de culture mis à disposition des agriculteurs pour préserver l'environnement sont variés : agriculture de précision, agriculture de conservation du sol, protection intégrée, mise à la disposition des agriculteurs de produits chimiques moins impactants pour l'environnement, mise en œuvre de techniques culturales s'appuyant sur l'agriculture biologique, etc. Aujourd'hui, nombreuses sont les exploitations en conventionnel qui présentent des performances environnementales proches de celles des exploitations en bio, voire parfois meilleures si l'on considère les émissions de gaz à effets de serre qui contribuent fortement au réchauffement climatique.

DES NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Néanmoins, l'agriculture conventionnelle dispose encore de marges de progrès importantes pour améliorer ses performances environnementales. Par exemple, grâce aux progrès de la génétique de précision issus des biotechnologies, les producteurs pourront cultiver des plantes « plus vertes », c'est-à-dire conçues pour être génétiquement résistantes aux insectes ou aux maladies. Ils pourront ainsi utiliser moins de produits chimiques (naturels ou de synthèse). La génétique fait en effet pleinement partie des solutions agro écologiques pour produire de façon plus économe en intrants. Comme le souligne Michel Griffon, « Ces nouvelles technologies végétales offrent des opportunités très intéressantes pour consolider une agriculture ancrée dans une vision écologique de la production végétale ». (Déclaration

devant l'OPECST³ en avril 2016). Grâce à l'utilisation des biotechnologies, les performances environnementales de l'AC devraient donc encore s'améliorer dans l'avenir, à condition, bien sûr, que ces technologies soient autorisées en Europe.

En revanche, les marges de progrès de l'agriculture bio en matière environnementale sont faibles puisque elle refuse en particulier d'utiliser des variétés résistantes issues des progrès de la génétique. Son cahier de charges exclut, par exemple, l'utilisation des plantes génétiquement modifiées (PGM). Quant aux nouvelles techniques du génie génétique (édition de gènes, par exemple) elles seront très certainement, elles aussi, exclues. Pourtant, Urs Niggli, directeur de l'Institut de recherche sur l'agriculture biologique (FiBL) vante les bénéfices environnementaux de l'édition de gènes pour créer des variétés résistantes aux maladies : « Cela permettra de nous passer de grandes quantités de pesticides ».

Ainsi, plus l'agriculture conventionnelle se verdit, moins l'agriculture bio s'en différencie pour la préservation de l'environnement. Rendre l'agriculture conventionnelle écologiquement intensive, c'est la rendre plus concurrentielle par rapport à la bio qui est avant tout un label environnemental. On comprend alors que son lobby cherche à décrédibiliser ou freiner les avancées possibles de l'AC dans le domaine écologique. Ceci explique par exemple que les acteurs des filières bio soient hostiles à l'utilisation des biotechnologies végétales pour améliorer les plantes cultivées par les producteurs en agriculture conventionnelle.

L'intérêt général ne serait-il pas d'autoriser la libre utilisation de toutes les biotechnologies pour améliorer les plantes et en même temps de rendre obligatoire l'étiquetage des produits qui en sont issues avec la mention : « Peut contenir des OGM ».

UNE BANALISATION DES PRODUITS BIO EN MARCHÉ ?

Nous avons vu que dans le domaine de la santé les supérieurs du bio relèvent plus des croyances que des résultats de la science. Les consommateurs, lassés d'entendre les marchands de peur, pourraient un jour en prendre conscience. Par ailleurs, les performances environnementales de l'agriculture conventionnelle continuent de progresser, même si les citoyens l'ignorent et se rapprochent tous les jours un peu plus des performances environnementales de la biologique qui, elles, ont peu de marges de progression.

³ OPECST : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Ainsi le positionnement de l'agriculture bio, basé trop restrictivement sur la double promesse de « meilleur pour la santé » et « meilleur pour l'environnement », pourrait devenir moins efficace. Faute d'un enrichissement crédible et motivant de son positionnement, la perspective d'une banalisation des produits bio est bien réelle. Et d'ailleurs n'a-t-elle pas déjà commencée ?

LE SANS RÉSIDUS DE PESTICIDES, UNE TROISIÈME VOIX

Déjà 56 % des produits que nous consommons sont sans résidus de pesticides, selon l'EFSA⁴. Par ailleurs se multiplient les initiatives de distributeurs (Auchan, Casino...) pour encourager des productions agricoles sans résidus de pesticides. Ce sont aussi des industriels de l'agro-alimentaire qui se montrent très intéressés par ce positionnement du « Zéro résidus de pesticides ». Blédina propose, par exemple, un petit pot de compote de poires sans résidu de pesticides. Ce positionnement peut apparaître comme plus porteur pour le développement de leur marque que le positionnement en AB qui vient en quelque sorte les concurrencer sur leur territoire. Sans doute aussi que ce positionnement peut leur faire penser qu'ils pourront ainsi éviter de se mettre sous la dépendance de militants du bio dont les objectifs politiques ne coïncident pas forcément avec ceux des industries agroalimentaires...

Du côté des producteurs, des viticulteurs proposent des vins garantis sans résidu de pesticide (mais pas sans traitement chimique...). Le collectif « Nouveaux Champs », créé par sept importants maraîchers et arboriculteurs français, a annoncé la création d'un nouveau label garantissant au consommateur « zéro résidu de pesticides » sur leurs fruits et légumes frais. Voir aussi d'autres initiatives comme la « Troisième voie » ou « Demain la terre ». De son côté, le ministère de l'Agriculture veut encourager le développement de la norme HVE (Haute valeur environnementale) pour mieux valoriser les progrès de l'agriculture dans le domaine de la préservation l'environnement.

DES INQUIÉTUDES LÉGITIMES JUSTIFIÉES CHEZ LES ACTEURS DU BIO

Toutes ces initiatives qui modifient le contexte concurrentiel inquiètent les acteurs du bio. Ainsi, la Confédération paysanne a marqué ses réticences vis-à-vis de la certification de la Haute Valeur Environnementale que le ministère de l'Agriculture veut,

⁴ EFSA : Autorité européenne de sécurité des aliments.

au contraire, encourager en en faisant un label. De nombreuses ONG, comme Greenpeace, critiquent les entreprises qui misent sur un label « sans résidu de pesticides », sans aucun doute parce qu'elles sont susceptibles de prendre des parts de marché au bio. Le bio est de moins en moins sans concurrent.

Par ailleurs, la lutte pour la part de marché s'avive entre les grandes chaînes de distribution alimentaires qui se livrent à une concurrence féroce et se bagarrent déjà sur le prix des produits bio. Les produits bio vendus à marque de distributeur se multiplient. Plus de 260 magasins bio ont ouvert en 2017. Désormais, le groupe Leclerc possède plus de 200 magasins à l'enseigne Bio Village, tandis que Carrefour programme l'ouverture de 150 magasins bio d'ici cinq ans pensant ainsi se sortir de ses difficultés financières. Cela n'annonce rien de bon pour les producteurs de bio.

Cette compétition entre grandes chaînes alimentaires va restreindre la part de marché de la distribution spécialisée bio. Elle va aussi générer un accroissement des importations quand les produits importés seront moins chers du fait d'un coût inférieur de la main-d'œuvre, facteur de coût important dans la production bio. De plus, les produits bio importés peuvent aussi être moins bien contrôlés sur le plan sanitaire que les produits issus du territoire français. Les normes ne seront pas aussi exigeantes. Les fraudes sont également plus présentes sur les produits d'importation. L'élargissement de l'offre de produits bio par toutes les branches de l'agro-alimentaire contribue aussi à banaliser l'image du bio dans l'esprit des consommateurs. Observons aussi que la nouvelle réglementation européenne sur le bio est moins exigeante que celle mise en place en France, sans doute pour favoriser une démocratisation du marché que les consommateurs attendent mais que nombre de producteurs peuvent redouter. Nouveau facteur de banalisation : les juges européens viennent de déclarer que tout ce qui est mutagène crée un OGM alors que le règlement bio interdit les OGM. Or, les producteurs de bio utilisent ces variétés de plantes issues de la mutagenèse depuis les débuts de la bio ! Ainsi, si les juges européens sont suivis, cela revient à dire que l'agriculture bio va produire des plantes génétiquement modifiées ...

LA COMPÉTITION
ENTRE
GRANDES CHAÎNES
ALIMENTAIRES
VA GÉNÉRER
UN ACCROISSEMENT
DES IMPORTATIONS

VERS UNE BAISSÉ DES PRIX ET DES MARGES EN BIO

Compte tenu de cette banalisation qui ne fait que commencer, comment alors justifier des écarts de prix pour le consommateur aussi élevés entre l'AB et l'AC ? Alors que plus de 50 % des produits

issus de l'AC sont déjà sans résidu de pesticides, les consommateurs accepteront-ils longtemps de payer plus de 30 à 100 % plus cher des produits bio dont on ne peut même pas garantir des résultats puisque les producteurs ont uniquement une obligation de moyens ? Une banalisation des produits bio se traduira nécessairement par une bagarre accentuée sur les prix entre les différents canaux de distribution pour attirer de nouveaux consommateurs ou fidéliser les anciens. L'internationalisation du marché du bio est alors inévitable. N'est-ce pas déjà en partie le cas ?

Le marché du bio, qui enregistre de fortes croissances depuis plusieurs années, a amené de plus en plus d'industriels à investir sur ce segment juteux. Ces industriels, dont l'offre bio s'élargit tous les jours, vont vouloir se battre pour conserver leurs marges. Ainsi, l'industriel néerlandais de produits bio, Wessanen, propriétaire de la marque Bjorg, a abaissé ses prévisions de résultats annuels en raison de la concurrence accrue sur ce segment en France, son principal marché où il a réalisé 57 % de son chiffre d'affaires en 2017. Si cette banalisation du marché du bio n'est pas stoppée, les prix à la production s'orienteront automatiquement à la baisse, les marges vont aussi baisser. La bulle éclatera. Quelles en seront les conséquences pour les agriculteurs en agriculture biologique ? Ils devront soit augmenter la surface de leur exploitation pour mieux absorber leurs frais fixes (économies d'échelles), soit compenser la baisse de leurs marges par une périlleuse amélioration de leur productivité du travail ou par une amélioration bien problématique des rendements des cultures sans l'utilisation des progrès de la génétique, soit renoncer au bio si sa rentabilité n'est plus possible et revenir au conventionnel si leur entreprise n'est pas tombée en faillite. Mais alors la responsabilité de l'Etat français, qui aura autant encouragé le développement de l'agriculture bio, ne risque-t-elle pas d'être mise en cause par ceux qui auront fait partie des perdants ? ■

Repères

Petites lignes SNCF : les Français pas prêts à payer plus

Nombre de Français s'inquiètent de l'éventualité (non programmée) de fermetures de petites lignes SNCF. Cependant, à la question « *Seriez-vous prêt à payer plus cher vos billets de train pour maintenir les petites lignes ?* », 54 % répondent « non ». Seuls 27 % répondent par l'affirmative, pourcentage qui monte seulement chez les habitants des petites villes pourtant les premiers concernés. C'est ce qu'il sort d'un sondage YouGov, réalisé en avril 2018 et publié dans la revue *Capital* de juin de la même année. Actuellement, sur les lignes régionales, le tarif payé par l'utilisateur ne couvre que 25 % du coût de leur exploitation. Les 75 % restants sont entièrement financés par les Régions, donc par le contribuable. Sur les 200 petites lignes régionales, on compte moins de 30 voyageurs par train, soit un taux de remplissage d'à peine 25 %.